

Discours du Prix de thèse du CNFG, 2017 – Antoine le Blanc

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président fondateur du FIG,
Monsieur le président de l'ADFIG,
Madame la Directrice scientifique, Monsieur le directeur scientifique,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier le FIG et tous les organisateurs de ce bel événement ! Et je vous demande d'excuser le secrétaire général du CNFG (Comité National Français de Géographie), Philippe Duhamel, de ne pouvoir être parmi nous. C'est en tant que Président du CNFG que je m'adresse à vous.

Avant de remettre les Prix de thèse, je voudrais insister sur le fait que le CNFG, avec le comité national belge de géographie, va organiser le centenaire des congrès de l'UGI en 2022 à Paris. C'est un honneur pour la géographie française ; pour la préparation et l'organisation de ce grand événement, le CNFG s'appuie sur les autres associations de géographes français., et c'est aussi dans cet esprit que je suis très heureux de ce partenariat entre le CNFG et le FIG.

C'est aussi dans l'optique de Paris 2022 que nous souhaitons encourager les jeunes chercheurs. Les récompenses aujourd'hui décernées constituent l'une de ces multiples formes d'encouragement. À la qualité scientifique de chacune des thèses s'ajoute la confirmation d'une géographie qui s'est emparée des grandes questions du monde actuel et qui se place au cœur des enjeux sociétaux.

Ce prix de thèse, qui existe depuis 2003, vise à récompenser des docteurs ayant soutenu leur thèse l'année précédant celle du Festival international de Géographie. Nous honorons aujourd'hui trois géographes que je suis heureux de vous présenter. Elles ont été soumises à une rude compétition fondée sur une procédure très sélective, qui commence au Conseil national des universités (CNU) que nous tenons à remercier car la présélection du CNU est indispensable à l'identification d'une dizaine de thèses, les meilleures, qui sont ensuite soumises à un jury. Cette année, le CNU a choisi 9 thèses, en veillant au respect de toutes les sensibilités et de toutes les approches. Ces thèses ont ensuite été classées par un jury de 12 personnes ayant généralement deux thèses à évaluer.

Le jury s'est réuni le 11 septembre dernier sous la présidence de Renaud Le Goix, secrétaire-général adjoint du CNFG que je tiens à remercier chaleureusement ici comme je remercie très sincèrement celles et ceux qui ont participé au jury pour avoir lu et travaillé sur ces thèses pendant l'été.

Anne-Laure Amilhat-Szary, Professeure à l'Université de Grenoble,
Yves Boquet, Professeur à l'Université de Bourgogne,
Claire Delfosse, Professeure à l'Université de Lyon,
Marc Galochet, Professeur à l'Université de Valenciennes,
Anne-Peggy Hellequin, Professeure à l'Université de Paris Ouest,
Christine Margetic, Professeure Université de Nantes,

Bernard Reitel, Professeur de géographie à l'Université d'Artois,
Nicolas Rouget, Maître de conférences à l'Université de Valenciennes, Pierre-Gil Salvador, Professeur Université de Lille I,
Et Jérôme Verny, Directeur scientifique de l'institut de recherche en transport et logistique innovante

Comme je remercie les deux présidents du jury : Renaud Le Goix, Université Paris-Diderot et Philippe Duhamel, Université d'Angers.

Il est temps maintenant de vous présenter les heureuses lauréates de cette année. De manière exceptionnelle et parce que les membres du jury ne souhaitaient pas les départager tant leur travail, au-delà de leur spécificité, montrait une qualité très grande, nous avons cette année deux premiers prix, dotés chacun de 1000 euros, et un accessit, doté de 500 euros.

Je vous demande d'accueillir les deux lauréates du premier prix de thèse *ex aequo*, Muriel Froment-Meurice et Sophie Gaujal, et la lauréate de l'accessit, Céline Raimbert.

Muriel FROMENT-MEURICE, « Produire et réguler les espaces publics contemporains : les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris », thèse sous la direction de Jean-François Staszak et Jérôme Monnet, université Paris 1 et université de Genève.

Muriel, votre travail se caractérise par une grande originalité et une prise de risque importante car la gestion des indésirables est à notre connaissance peu travaillée en géographie. La thèse est irréprochable. Chaque position est patiemment et prudemment justifiée, avec une connaissance du terrain et de la littérature critique. Deux éléments sont à relever en particulier. La construction méthodologique de l'ouvrage s'appuie sur une typologie pour la mise en ordre des espaces publics, en fonction d'une part de l'ordre juridique ou de la réglementation ; d'autre part du contrôle formel par les agents institutionnalisés ; enfin reposant sur l'aménagement de l'espace et les dispositifs. La thèse met donc de manière très originale en tension l'ordre juridique (les rapports entre indésirabilité, interdit, illégalité) — les délits de vagabondage ou racolage plus ou moins sanctionnés ; et d'autre part le contrôle de la forme, les agents et la norme : une diversification des acteurs du contrôle s'est opérée : judiciaire et policier certes, mais aussi les aménageurs, les élus, les médiateurs, les services de propreté, et l'ensemble de la chaîne jouant sur l'aménagement des espaces.

La thèse est par ailleurs à la croisée de la géographie et de la sociologie ce qui lui donne un qualité supplémentaire à l'heure où l'interdisciplinarité est favorisée. Toutefois le sens géographique de la réflexion n'est jamais altéré. Les résultats toujours discutés sont particulièrement intéressants, et les chapitres consacrés au mobilier urbain, aux correspondants de nuit et au recrutement des musiciens par la RATP sont passionnants et se lisent très facilement.

Au total, votre thèse, Muriel, a été jugée innovante car elle s'intéresse à des objets originaux, elle est même en mesure de créer la figure de l'indésirable, notion très pertinente pour le géographe et l'analyse des spatialités. Elle les traite avec des

démarches intéressantes. Elle permet, à travers les dispositifs étudiés, de penser l'échelle du micro-espace dans le quartier, dans l'arrondissement, et elle ouvre la possibilité de mettre en place une micro-géographie urbaine.

Toutes nos félicitations.

Sophie GAUJAL, « Une géographie à l'école par la pratique artistique », thèse sous la direction de Christian Grataloup, université de Paris 7.

Sophie, votre thèse s'inscrit au croisement de la didactique et des pratiques artistiques en géographie et cherche à mettre en relation une géographie spontanée, celle qui est basée sur l'expérience qui détermine nos stratégies quotidiennes et la géographie raisonnée, celle qui est apprise et formalisée par des concepts et des programmes qui permettent de penser l'espace. Le constat établi est que la géographie raisonnée telle qu'elle est enseignée s'appuie relativement peu sur la géographie spontanée. L'innovation pédagogique que promeut l'institution scolaire ouvre cependant des perspectives aux enseignants à travers l'instauration de méthodes qui s'appuient sur les pratiques.

Vous avez analysé trois dispositifs que vous avez, vous-même, imaginés et testés dans des classes dans des établissements scolaires : le concours-photo, la carte postale sensible et la performance artistique. A travers une posture d'enseignante et de praticienne, vous revendiquez de faire d'une pratique (artistique) et de son application, un objet de recherche.

Votre thèse est donc originale à plus d'un titre. L'objectif est ambitieux, car il s'agit non seulement de mettre en relation différents registres du savoir, mais aussi de proposer des méthodes qui mettent cette proposition en application, tout en menant une analyse critique très aboutie. Vous revendiquez ainsi en partie une subjectivité, mais tout au long de votre analyse, grâce à votre rigueur, vous conservez une distance critique par rapport aux objets étudiés. Trouver la bonne distance est ici l'un des principaux risques auxquels vous avez été confrontée. L'analyse repose sur un cadre conceptuel et épistémologique élaboré et le souci d'expliquer et d'illustrer est constant. On peut souligner ainsi la grande place accordée non seulement aux explications écrites, mais aussi à des schémas explicatifs qui évoluent au fil de la réflexion. La thèse est abondamment illustrée et notamment par les productions des élèves.

En définitive, vous montrez qu'en dépit des contradictions de l'institution (entre volonté d'inciter à l'innovation et l'injonction à normaliser et programmer), des marges de manœuvre existent chez les enseignants pour pratiquer une géographie spontanée à partir de démarches artistiques. L'objectif est de permettre un va-et-vient entre l'expérience des lieux et les connaissances acquises en classe pour les élèves. Bien que largement engagée dans la démarche, vous restez modeste et ne plaidez pas pour une systématisation des pratiques utilisées et analysées.

Toutes nos félicitations !

Les travaux de Muriel Froment-Meurice et de Sophie Gaujal vous seront présentés par les lauréates cet après-midi, dans ce même salon de l'Hôtel de Ville de Saint-Dié. A présent je vous demande d'accueillir Céline Raimbert, qui a obtenu le premier accessit.

Céline RAIMBERT, « Quilombos ou l'affirmation de la diversité territoriale au Brésil. Réflexion autour de la durabilité rurale et de l'action collective territorialisée », thèse sous la direction de Martine Droulers, université de Paris 3.

En 1988, après deux décennies de régime militaire, le Brésil rédige une nouvelle constitution afin de bâtir une nation fondée sur la démocratie, le multiculturalisme et l'intégration. C'est dans ce cadre que (re)naissent les *quilombos*, communautés afro-descendantes auxquelles est accordée, en guise de réparation historique, la propriété collective de leurs terres. Sont ainsi démarqués des territoires différenciés pour des populations spécifiques au nom de la diversité. Mais une telle mesure peut-elle suffire à assurer la durabilité de ces communautés noires rurales ? Pour répondre à cette question, l'auteur a eu recours à trois études de cas, trois communautés *quilombolas* (Amazonie, Etat du Pará pour deux d'entre elles et vallée du Ribeira, Etat de São Paulo) permettant de croiser et de comparer les caractéristiques et les trajectoires, les structures et les stratégies. Il s'agit, de cette façon, d'observer les mécanismes de leur durabilité, à partir d'un double point de vue. Le *point de vue social* d'abord, évalué à partir de la théorie des biens communs issue des travaux d'Elinor Ostrom. Mais aussi un *point de vue territorial* qui permet d'enrichir l'observation des systèmes sociaux et de leur mécanisme d'adaptation et de démontrer les enjeux territoriaux de la durabilité elle-même. L'étude des trois cas permet de mettre en évidence que la « quilombolisation » des communautés semble remplir partiellement ses objectifs, en assurant des garanties territoriales et sociales certes, mais en rencontrant quelques difficultés à les inscrire pleinement dans le temps long.

La thèse identifie divers modèles socio-territoriaux qui multiplient les fonctions et oscillent entre environnementalisme et (multi)culturalisme. Le jury du prix de thèse a décidé de récompenser, en soulignant la qualité de cette thèse, une forte prise de risque et une thèse innovante.

D'une part, l'approche théorique et épistémologique très riche et bien approfondie permet de renouveler/réinterroger les approches et les questionnements sur les relations du monde rural entre ethnicité et territorialité : cette thèse explore les marges disciplinaires entre géographie sociale et rurale, ethnologie, anthropologie, et sociologie.

D'autre part, l'auteure a mené des enquêtes de terrain très solides, malgré les difficultés d'accès au terrain et à pénétrer les communautés autochtones brésiliennes, avec une approche ethno-géographique voire anthropologique sérieusement menée.

Félicitations à vous !

Je remercie une nouvelle fois le FIG pour son accueil et vous donne rendez-vous en 2018.